

The family facing job uncertainties and the digital cultural revolution

French CAPPF contributive paper to the International Conference
Roma 2018

Académie d'Education et d'Etudes sociales (AES)¹

Paris, Mai 2018

Introduction

La révolution digitale impacte largement tous les pans de notre vie sociale, et bien évidemment ceux liés à nos conditions de travail. La disparition d'une large frange de catégories d'emplois, remplacés par la robotisation, et bientôt par l'intelligence artificielle est une donnée devenue élémentaire sur le marché du travail. Elle marque la révolution numérique et, en ce sens, peut être mise en parallèle des évolutions liées aux autres grandes révolutions techniques que l'humanité a pu connaître. Ces révolutions ont tout à la fois propulsé les civilisations en leur donnant des moyens supplémentaires considérables pour leur développement. Mais elles aussi ont déstabilisé significativement les activités humaines, qui ont dû faire face au principe de réalité, avec l'apparition de déséquilibres temporaires souvent longs à résorber. Ces déséquilibres atteignent l'ensemble des acteurs économiques, bien évidemment les personnes humaines en tant qu'individus, mais aussi en tant que participants au noyau familial, « première cellule vitale de la société² ». Les familles expérimentent donc de plein fouet les évolutions économiques actuelles qui dérivent de cette révolution digitale.

La caractéristique majeure de la révolution numérique est sa vitesse de propagation : les conjectures de Moore³ laissaient pressentir les effets

¹ L'Académie d'Education et d'Etudes Sociales (AES), créée en 1922 à Paris, est un cercle de réflexion et d'études des questions sociales et éducatives, qui s'attache aux applications de l'enseignement social chrétien. Elle communique ses travaux à un large public de responsables dans la cité. Voir www.aes-france.org

² Saint Siège, Concile œcuménique Vatican II, Décret Apostolicam actuositatem, 11

³ Gordon E. Moore, « Progress in Digital Integrated Electronics », IEEE Text Speech, 1975

fondamentaux des progrès technologiques sur nos activités humaines, et bien sûr sur le marché du travail. C'est précisément parce que la révolution que nous connaissons est si structurante et potentiellement destructurante pour l'Homme qu'elle appelle une réponse chrétienne particulière, puisée dans son corpus traditionnel qu'est l'Enseignement Social de l'Église.

1. En quoi la révolution digitale affecte la situation des familles ?

L'étude du Cabinet de Stratégie Roland Berger parue en octobre 2014 doit nous interpeller fortement⁴. Fin 2014, « au sein du marché de l'emploi français, 42%⁵ des métiers présentaient une probabilité forte d'automatisation du fait de la numérisation de l'économie. Pour la première fois, les métiers automatisables ne sont pas uniquement les métiers manuels ». Derrière le concept encore imprécis, d'intelligence artificielle, se cache pourtant la réalité qu'un nombre important de tâches attribuées à des métiers qualifiés de « cols blancs » commence à être pris en charge par des applications numériques performantes et dont la fiabilité peut être évaluée comme forte. Les domaines de diagnostic médical, de conseils financiers ou juridiques, pourtant à forte valeur ajoutée ne sont pas à l'abri.

Ainsi, pour reprendre la même étude⁶, « 3 millions, c'est le nombre d'emplois en France qui pourraient être détruits par la numérisation à l'horizon 2025 ». Les entreprises sont donc confrontées au dilemme qui dans tous les cas précipite l'impact sur les emplois. Investir dans la robotisation et supprimer des emplois, ou ne pas investir, perdre en productivité avec des conséquences létales sur l'entreprise et donc l'emploi. Le dossier de presse du gouvernement français à l'occasion du projet de réforme de la formation professionnelle accentue plus récemment (mars 2018) cette analyse : « 50 % des emplois seront transformés dans les 10 ans qui viennent, 10 à 20 % seront créés, autant vont peut-être disparaître⁷ ». Le rapport de synthèse France IA, présenté en Mars 2017, à l'occasion de la définition de la stratégie gouvernementale sur l'intelligence artificielle est tout aussi éclairant : « S'agissant de l'emploi total, sujet qui

⁴ Roland Berger Strategy Consultants, Les classes moyennes face à la transformation digitale, Octobre 2014, page 2

⁵ Roland Berger Strategy Consultants, Les classes moyennes face à la transformation digitale, Octobre 2014, page 9

⁶ Roland Berger Strategy Consultants, Les classes moyennes face à la transformation digitale, Octobre 2014, page 11

⁷ Gouvernement Français, Transformation de la Formation Professionnelle – Dossier de presse, Page 3, Mars 2018

suscite le plus de craintes, force est de constater que l'impact de l'IA (et plus généralement du numérique) reste incertain, les études disponibles fournissant des résultats contradictoires. Pour ce qui est du contenu des emplois, en revanche, les experts sont unanimes pour considérer que l'IA va transformer profondément les tâches et les métiers dans les années à venir⁸ ».

Pour rajouter à cet environnement, la nécessité d'être agile face aux mutations du tissu économique, perçues comme potentiellement très rapides, pousse légitimement les pouvoirs politiques à adapter les cadres conventionnels de l'emploi privé et public et à privilégier ceux qui sont les plus flexibles. Le risque est alors évident d'une précarité plus grande pour les plus fragiles.

Ce constat réalisé sur le périmètre français pourrait être facilement étendu plus largement au sein des économies développées. Bien sûr, la numérisation de l'économie ouvre aussi des opportunités de nouvelles classes d'emploi, mais la substituabilité des individus entre les métiers qui sont à risque et ceux qui, dans les domaines digital et numérique, se développent reste, à ce stade, par trop limitée.

Or, si l'on reprend l'exemple de la France, les revenus salariaux, ou pensions de retraites représentent 92%⁹ des revenus des ménages attestant que le revenu d'une très vaste majorité des familles repose quasi exclusivement sur le produit de leur travail.

2. Quelles conséquences sociétales pour les familles ?

Entraînée par la révolution digitale et arrimée à ses impacts structurants sur l'emploi, la famille se retrouve donc à risque, et à travers elle la société, puisque, « communauté naturelle au sein de laquelle s'expérimente la socialité humaine, la famille contribue d'une manière unique et irremplaçable au bien de la société¹⁰ ».

En effet, le travail est tout d'abord essentiel dans la mesure où « il est le fondement sur lequel s'édifie la vie familiale ... Il est, d'une certaine manière, la condition qui rend possible la fondation d'une famille, dont les moyens de subsistance s'acquièrent par le travail¹¹ ». Le travail conditionne aussi le

⁸ Gouvernement Français, Mission France IA – Rapport de synthèse, page 15, Mars 2017

⁹ INSEE, Les revenus et le patrimoine des ménages, 2016

¹⁰ Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 212

¹¹ St Jean-Paul II, Encyclique Laborem Exercens, 10

processus de développement des personnes, car une famille frappée par le chômage risque de ne pas réaliser pleinement ses finalités¹². Enfin, la privation de travail aliène une part de spiritualité animatrice et rédemptrice que l'homme éprouve dans son labeur¹³.

En matière sociétale, à l'instar des révolutions agraires ou industrielles, le déséquilibre créé sur le marché de l'emploi entraîne des déplacements de population importants, pesant sur l'exercice de la vie familiale. La nécessité d'être mobile géographiquement pour l'homme et pour la femme, est un frein à l'exercice de vie et à l'épanouissement des familles.

En matière de répartition des fruits de la révolution numérique, la situation est aussi réductrice pour les familles. En effet, les périodes de forte transformation économique sont propices à un accroissement important des inégalités, la valeur créée étant captée par un nombre restreint d'innovateurs, au détriment des classes moyennes. Aux Etats-Unis, en 2015, la part des patrimoines du centile supérieur le plus riche de la population se monte à 37% contre 23% en 1980¹⁴.

L'appauvrissement de ces classes moyennes, les plus impactées par les conséquences de la révolution numérique sur l'emploi, doit aussi être considéré sous l'axe politique, car historiquement un tel appauvrissement a tissé le lit des révolutions du début du XX^e siècle, et l'avènement des régimes populistes puis totalitaires. Si nous n'y prenons garde, un appauvrissement similaire, voire accéléré compte tenu de la vitesse de cette mutation digitale, tissera le lit des révolutions populistes des prochaines décennies.

3. Quelles réponses apportées par l'Enseignement Social Chrétien ?

L'actualité de *Rerum Novarum* et du *Magistère Social* est ici évidente. Conçu comme message chrétien face à la mutation sociétale engendrée par la révolution industrielle, ce dernier apporte un cadre de réponse « en affirmant des principes de valeur universelle et d'actualité permanente¹⁵ ».

¹² St Jean-Paul II, Encyclique *Laborem Exercens*, 10

¹³ Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 266

¹⁴ Rapport sur les inégalités mondiales 2018, Editions du Seuil, Page 365

¹⁵ Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 267

L'attention aux plus pauvres reste au cœur des préoccupations du Magistère Social : la problématique largement étayée de l'inclusion des nations les plus défavorisées aux fruits issus des mouvements de mondialisation pourrait être déclinée de la même manière aujourd'hui pour rappeler l'importance de l'inclusion des plus pauvres (ceux les plus éloignés de l'accès aux nouvelles connaissances et nouvelles technologies) aux fruits issus de la révolution digitale : « Le souci du bien commun impose de saisir les nouvelles occasions de redistribution de richesses entre les diverses régions de la planète, au profit des plus défavorisées, qui sont demeurées jusqu'à présent exclues ou en marge du progrès social et économique¹⁶ ».

En ce sens, les politiques qui renforcent le cadre institutionnel d'une formation permanente aux nouvelles technologies et son devoir d'exercice par les entreprises doivent être encouragées. L'urgence est là si l'on souhaite éviter que se creuse un fossé spoliateur pour les familles, entre les compétences acquises hier et les besoins de ressources sachantes de l'économie numérique, dès aujourd'hui. Il faut reconnaître ici que ces mêmes technologies constituent un levier qui permet l'accès plus aisé à des formations de type distanciel, face aux modes traditionnels basés sur des formations de type présentiel.

Cette urgence perce déjà dans les priorités des politiques pour l'emploi. En France, par exemple, pour reprendre le même rapport de France IA, « l'offre de formation continue doit elle aussi évoluer et s'élargir pour permettre aux citoyens des reconversions, des mises à niveaux, ou l'invention de nouvelles activités, au rythme des innovations découlant de l'IA¹⁷ ». Elle répond au besoin de « formation spécifique nécessaire pour occuper de manière profitable une juste place dans le chantier de travail vaste et socialement différencié¹⁸ ».

Le financement de ce besoin urgent devrait pouvoir reposer sur des mécanismes de solidarité via la fiscalisation spécifique des bénéfices issus des nouvelles technologies : « L'objectif vers lequel il faut tendre consiste en des finances publiques capables de se proposer comme instrument de développement et de solidarité¹⁹ ».

Dans un contexte de déséquilibre fort entre ceux qui ont accès aux nouvelles connaissances et ceux qui n'y ont pas accès, ceux qui ont déjà accès

¹⁶ St Jean-Paul II. Discours aux membres de la Fondation « Centesimus Annus », Mai 1998

¹⁷ Gouvernement Français, Mission France IA – Rapport de synthèse, page 16, Mars 2017

¹⁸ St Jean-Paul II - Encyclique Laborem Exercens, 12

¹⁹ Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 355

aux fruits de la nouvelle économie numérique et ceux qui n'y ont pas encore accès, il faut souligner l'apport très important que les familles doivent retrouver naturellement, comme « acteur essentiel de la vie économique, orientée non pas par la logique du marché, mais par celle du partage et de la solidarité entre les générations »²⁰. L'attrition tendancielle des dispositifs fondés sur l'Etat Providence, renforce encore ce besoin et pointe du doigt la nécessité collatérale de maintenir des politiques familiales structurées.

En regard des incertitudes pour les familles liées aux conséquences pour l'emploi de la révolution numérique, il apparaît important de soutenir les différentes formes de compensation économique pour le travail de mère qui, au-delà de la reconnaissance légitime qu'elles octroient, accordent aux familles un complément financier stabilisateur dans le besoin d'exercer de manière plus pressante aujourd'hui leur devoir de solidarité. Cette pratique formalise sur le plan financier l'appel du Magistère Social : « Le travail de la mère au foyer doit être reconnu et respecté en raison de sa valeur pour la famille et la société ²¹ ».

Enfin, si l'Église rappelle que la dignité de l'homme doit rester première, et invite, en ce sens, l'humanité à ne pas succomber au veau d'or de la technologie, Elle accueille aussi les nouvelles technologies comme le produit de l'intelligence humaine. Les nouvelles technologies sont un risque, mais surtout une opportunité et un défi. Elles exigent aujourd'hui un besoin d'adaptation rapide, dans un monde économique où ce n'est probablement pas la quantité de travail qui est en cause, mais le type de compétences acquises qui doit évoluer rapidement.

Le rôle de la famille, éducatrice, est alors d'autant plus essentiel dans l'éducation des enfants pour développer leur capacité de s'adapter, fonctionnellement et humainement, à un environnement changeant : « Les jeunes doivent apprendre à devenir capables d'assumer de façon responsable le devoir d'affronter avec des compétences appropriées les risques liés à un contexte économique mobile et aux évolutions souvent imprévisibles ²² ».

Il serait, de ce point de vue, salutaire d'ouvrir une perspective plus large sur « nouvelles technologies et relations sociales » : les robots ou les intelligences artificielles, si efficaces soient-ils, ne suppriment pas le besoin

²⁰ Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 355

²¹ Saint-Siège, Charte des droits de la famille, art. 10,b

²² Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 290

d'humain dans les relations sociales, voire ils le renforcent. La famille, « communauté naturelle au sein de laquelle s'expérimente la socialité humaine²³ », est véritablement une valeur d'avenir. Elle n'est pas mieux positionnée pour assurer l'humanisation de la société digitale.

²³ Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, Version Française, Editions Bayard – Cerf – Fleurus Mame, 213